

COMMUNE D'ÉPINOY



Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal

du 14 décembre 2020 à 20 heures 30

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

Présidence de Madame Corinne DELEVAQUE

Présents : Tous les conseillers en exercice

Absent(s) excusé(s) : DUCHATELLE Daniel, DESCARPENTRIES Chantal, SEGARD Isabelle

Absent(s) :

Pouvoir(s) :

Secrétaire : LIBERAL Fabrice

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

1°/ Approbation du PV de la réunion du 04/12/2020 :

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020 est approuvé.

2°/ Aménagement d'un terrain multisports (city stade) - Présentation de l'avant-projet et demande de subventions :

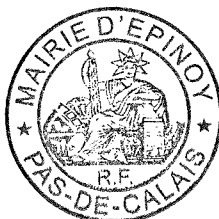
Madame le maire soumet à l'Assemblée l'avant-projet dressé par le bureau d'études CIBLE VRD, en vue de l'octroi de subventions susceptibles d'être allouées à la commune.

Le Conseil Municipal

- Décide la réalisation des travaux précités
- Approuve l'avant-projet présenté dont le montant ht s'élève à la somme de 138 000,00 € (honoraires et frais de publicité inclus)
- Sollicite l'attribution des subventions suivantes :
 - DETR (Etat)
 - Fonds spécial de relance et de solidarité des territoires (Région Hauts de France)
 - FARDA (Conseil Départemental du Pas-de-Calais)
 - Subvention au titre des équipements sportifs (Conseil Départemental du Pas-de-Calais)
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution des différents dossiers.

Pour extrait

EPINOY, le 17 décembre 2020



Le MAIRE,

Corinne DELEVAQUE.